

### **ORDRE DU MÉRITE NATIONAL SENIORS DE LA FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE GOLF**

Le principe de l'ordre du mérite de la Fédération Royale Marocaine de Golf (FRMG) pour les Seniors est fondé sur un système où le gain de points est basé uniquement sur la performance (gains des points en fonction de la place en brut dans un tournoi Strokeplay) et un classement effectué sur la somme des points obtenus pendant la période de référence. Le classement des tournois se base sur le système de points de la Fédération Française de Golf pour une meilleure évaluation des tournois internationaux, tout en gardant les spécificités locales. Ceci afin de permettre l'incorporation des résultats obtenus par nos amateurs à l'international.

L'ordre du mérite Seniors, divisé par sexe, est ouvert à tous les licenciés amateurs de la FRMG ayant un index < 18,5 pour les Messieurs et sans limite d'index pour les Dames.

#### **Modalités de calcul pour le Mérite Seniors**

Seule la notion de tournoi compte pour le Mérite. Par « tournoi », il faut comprendre un championnat individuel ayant un minimum de 2 tours de Strokeplay (un tournoi initialement prévu sur 2 tours minimum et ramené à au moins un tour à la suite d'intempéries ou circonstances exceptionnelles est tout de même pris en compte pour l'ordre du Mérite Amateur). Les tournois par équipes et les tournois Matchplay ne sont pas pris en compte pour le calcul de l'ordre du Mérite.

Les tournois sont répartis dans les différentes catégories en fonction de leur champ de joueurs.

Le classement est établi en faisant la somme des 4 meilleures performances en points réalisées sur la période de référence (1 an glissant).

En cas d'égalité, les mêmes points sont attribués à tous les joueurs suivant la position des places concernées, sauf pour la première place du classement quand un Play off a été organisé.

Les catégories des tournois sont numérotées de 5 à 10. Toutes les catégories distribuent des points en fonction de leur importance selon les grilles établies ci dessous.

Les autres épreuves (internationales, nationales...) sont classées de A à G puis de 0 à 10. Toutes les catégories distribuent des points en fonction de leur importance selon les grilles établies.

Les points de classement acquis par des Seniors au Mérite National Amateur sont comptés avec un coefficient 5 (10 points de classement acquis dans le Mérite National Amateur vaudront 50 points au Mérite National Seniors).

N.B. : Pour l'ordre du Mérite Seniors seuls les points de classement final acquis par un joueur lors d'une épreuve Nationale Amateurs sont comptabilisés, les points de bonus par tour ne comptent pas pour l'ordre du Mérite Seniors. Pour toutes les épreuves comptant pour le Mérite Amateur, les points attribués aux joueurs seront ceux du barème où le joueur marque le plus de points.

#### **Principe du glissement sur une année :**

L'Ordre du Mérite prend en compte une période de 12 mois en "glissant" de mois en mois. C'est à dire qu'une fois le mois de janvier N écoulé, les points obtenus lors du mois de janvier N-1 disparaissent du Mérite. Ce système de Mérite glissant évite qu'en début de saison des bouleversements importants et injustifiés se produisent par rapport au Ranking de fin de saison en ne prenant en compte que les seules épreuves des premiers mois.

### Compétitions prises en compte pour 2016 :

Les compétitions prises en compte sont les suivantes :

- toutes celles qui sont inscrites au calendrier Seniors;
- les championnats du Maroc Seniors;
- toutes les épreuves valables pour l'ordre du Mérite Amateur ;
- autres épreuves validées par la Commission Sportive de la FRMG.

Tout joueur s'inscrivant à une épreuve professionnelle ou à une épreuve internationale **doit préalablement prévenir la Commission Sportive de la FRMG** pour que ses résultats puissent être comptabilisés dans le calcul de l'ordre de mérite.

### Conditions d'accès et finalité :

Pour apparaître dans l'ordre du mérite, chaque joueur doit marquer au minimum 2 fois des points lors des 12 derniers mois.

### Classification et poids relatif des compétitions :

La classification des tournois par catégorie est évolutive d'année en année en fonction du niveau de chaque compétition. Elle est établie dans les tableaux ci dessous et dans ceux du Mérite Amateur FRMG. Les catégories mentionnées dans ces tableaux sont celles de l'année en cours. Selon la catégorie du tournoi, le nombre de places attribuant des points et les points affectés à chaque place est variable et font l'objet des grilles d'attributions de points établies dans les tableaux ci dessous.

### Principes pour une épreuve fédérale dont la catégorie est à calculer :

La catégorie d'une épreuve est calculée à partir de 2 joueuses pour les dames et 5 joueurs chez les messieurs comptant dans le calcul de catégorisation.

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve.

Ce sont les joueurs ayant rendu un score valide lors du 1<sup>er</sup> tour qui sont pris en compte dans le calcul de la catégorie. Les joueurs forfaités ou disqualifiés lors du 1<sup>er</sup> tour ne sont pas comptabilisés.

### Points rapportés par joueur :

Un joueur rapporte par son index.

Index arrondi Messieurs	3 et mieux	4	5	6	7	8	9
Points index	6	5	4	3	2	1	0,5

Index arrondi Dames	4 et mieux	5	6	7	8	9	10	11
Points Index	7	6	5	4	3	2	1	0,5

### Catégories des Tournois

Catégories en fonction du nombre de points obtenus		
Messieurs	catégorie	Dames
moins de 60,5 pts	10	moins de 35,5 pts
de 60,5 pts à 120 pts Championnat du Maroc Seniors	9	de 35,5 pts à 70 pts Championnat du Maroc Seniors
de 120,5 pts à 200 pts	8	de 70,5 pts à 120 pts
de 200,5 pts à 300 pts	7	de 120,5 pts à 180 pts
Plus de 300 pts	6	Plus de 180 pts
Internationaux Senior International Championnat Senior International	5	Open International Seniors Championnat Senior International

La Commission Sportive de la FRMG se réserve le droit de modifier une catégorie en fonction du champ de joueurs présent.

### Grille des points pour les places obtenues en Stroke Play Dames

Place	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	290	220	135	80	50	30
2	218	165	101	60	38	23
3	174	132	81	48	30	18
4	145	110	68	40	25	15
5	124	94	57	34	21	13
6	102	77	47	28	18	11
7	87	66	41	24	15	9
8	73	55	34	20	13	8
9	58	44	27	16	10	7
10	51	39	24	14	9	7
11	45	35	20	12	8	
12	45	35	20	11	7	
13	45	35	20	10	7	
14	45	35	20	8	6	
15	45	35	20	8	6	
16	35	25	10	7		
17	35	25	10	6		
18	35	25	10	5		
19	35	25	10	5		
20	35	25	10	5		
21	25	15	5			
22	25	15	5			
23	25	15	5			
24	25	15	5			
25	25	15	5			
26	20	10	5			
27	20	10	5			
28	20	10	5			
29	20	10	5			
30	20	10	5			

**Grille des points pour les places obtenues en Stroke Play Messieurs**

Place	Cat. 5	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 9	Cat. 10
1	290	220	135	80	50	30
2	218	165	101	60	38	23
3	174	132	81	48	30	18
4	145	110	68	40	25	15
5	124	94	57	34	21	13
6	102	77	47	28	18	11
7	87	66	41	24	15	9
8	73	55	34	20	13	8
9	58	44	27	16	10	7
10	51	39	24	14	9	7
11	45	35	20	12	8	6
12	45	35	20	11	7	6
13	45	35	20	10	7	5
14	45	35	20	8	6	5
15	45	35	20	8	6	4
16	35	25	10	7	5	4
17	35	25	10	6	5	3
18	35	25	10	5	4	3
19	35	25	10	5	4	2
20	35	25	10	5	4	2
21	25	15	5	4	3	
22	25	15	5	4	3	
23	25	15	5	4	3	
24	25	15	5	3	2	
25	25	15	5	3	2	
26	20	10	5	3	2	
27	20	10	5	3	2	
28	20	10	5	3	2	
29	20	10	5	3	2	
30	20	10	5	3	2	
31	15	5	3	2		
32	15	5	3	2		
33	15	5	3	2		
34	15	5	3	2		
35	15	5	3	2		
36	10	5	3	2		
37	10	5	3	2		
38	10	5	3	2		
39	10	5	3	2		
40	10	5	3	2		
41	8	4	2			
42	8	4	2			
43	8	4	2			
44	8	4	2			
45	8	4	2			
46	8	4	2			
47	8	4	2			
48	8	4	2			
49	8	4	2			
50	8	4	2			

**Règlement Général :**

La Commission Sportive de la FRMG se réserve la possibilité de modifier un ou des termes de ce Règlement s'ils entraînaient une anomalie notoire.